

## **Le système sportif : une re-ligion pour la modernité ?**

Jacques GLEYSE

« Le spectacle est le capital à un tel degré d'accumulation qu'il devient image. »  
Debord G., *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992, 1<sup>ère</sup> édition 1967.

Depuis les travaux de Jean-Marie Brohm, bien que vivement discutée, la thèse de pratiques sportives (d'*un* sport dit Brohm, comme l'on dit la science) « opium du peuple », mythologie, voire d'un sport *religion* n'est plus guère à démontrer. La religion sportive serait selon le fondateur de la critique freudo-marxiste du sport, essentiellement, une religion fascisante se fondant sur la clef que représente une élite corporelle triée sur le volet (Brohm J.-M., 1976, p. 251 *passim*). Dans une toute autre optique, l'un des plus fervents thuriféraires du phénomène sportif moderne au début du siècle, Pierre de Frédi, Baron de Coubertin, lui-même, n'affirmait-il pas que le sport était « la religion de l'excès ».

Les plus récents travaux de sociologie ne semblent pas démentir cette thèse. Au contraire, ils la renforcent en la nuancant. Ainsi, Alain Ehrenberg parle-il d'un

véritable *Culte de la performance*, dans nos sociétés modernes, culte au sein duquel le sport intervient comme formant et formé. Ainsi, Michel Maffesoli souligne-t-il au travers de l'étymon de religion (*religere*) que la religiosité, sportive ou non, est nécessairement constitutive de lien social. Ce qui fonde tout système religieux, c'est bien le lien qu'il crée entre ceux qui pratiquent, lien qui peut être renforcé par la communion, ce que Bromberger, comme Ehrenberg ou Brohm acceptent chacun à leur façon. M. Bouet affirme même que le sport permet « une communion collective, liée à l'aspect de cérémonies que prennent certaines grandes manifestations sportives » (Bouet M., 1968, p. 318).

Tout à fait à l'opposé, les thèses bourdieusiennes soutenues dans le champ par Christian Pociello, Jacques Defrance, Jean-Paul Clément et quelques autres montrent, au contraire, que le phénomène des pratiques sportives est l'objet d'un système de lutte de classes, de groupes et de clans et qu'en ce sens il serait plutôt dissociateur de lien entre les différentes classes et les différents groupes que créateur du lien précédemment évoqué. La distinction ne semble pas favoriser la religiosité.

Si tous ces points de vue paraissent recevables peut-être n'ont-ils pas assez approfondi, d'une part la nature de la religiosité et d'autre part, et surtout, la nature même du lien social. Le recours aux thèses habermassiennes permettra peut-être de clarifier le problème.

## NATURE DU LIEN SOCIAL ET NATURE DES PRATIQUES SPORTIVES

En interprétant quelque peu la pensée de Jürgen Habermas, il semble acceptable d'affirmer que l'agir communicationnel, peut être analysé comme partiellement constitutif du lien social, voire comme le lien social lui-même. Cela paraît d'ailleurs d'autant plus pertinent que l'un des fondements d'une société où « la vie bonne » serait le centre, réside, pour le philosophe de Francfort, dans l'éthique de la discussion, c'est-à-dire dans la confrontation de points de vue conflictuels mais visant

à aboutir à un non dissensus pour ne pas dire à un consensus.

L'agir communicationnel semble pouvoir être confondu avec le lien social dans la mesure où aucune définition claire et surtout étayée sur le réel actuel ne semble avoir été fournie par les auteurs qui utilisent ce terme. Or, pour Habermas, trois sous systèmes ou plutôt trois média seraient constitutifs du lien social : l'argent, le pouvoir et le langage. S'interroger pragmatiquement sur les fonctions religieuses des sports ou du phénomène sportif, consisterait donc à décrire et explorer les fonctions de reliance exercées dans ces trois domaines. Ce serait, également analyser les rapports entretenus par ces trois media dans le système sportif.

Cette hypothèse va être maintenant examinée au regard de la réalité du système sportif moderne. Elle pourrait nous fournir quelques pistes quant à la fonction de reliance des pratiques sportives.

## L'ARGENT

L'argent n'a pas manqué d'être l'un des vecteurs communicationnels des sports modernes depuis leur origine. Le sport par procuration, décrit par Christian Pociello (1981), c'est, avant tout, des paris pris sur des laquais. L'argent est donc, dès l'origine, l'un des constituants de la religiosité sportive. « *To sport* » c'est d'abord parier entre nobles et c'est donc, en ce sens créer une reliance par l'intermédiaire du pari entre deux membres de l'élite. Du sport par procuration on passera au sport pratiqué par les nobles eux-mêmes mais les cadeaux offerts, sous forme de trophées à l'arrivée des courses, ou les fortunes jouées sur une course ou un combat de boxe s'inscrivent dans la même logique d'un argent vecteur communicationnel dans un groupe restreint.

Dès l'aube du xx<sup>e</sup> siècle ce système reliant dans un groupe restreint, en général aristocratique, royaliste, catholique, de droite, conservateur (du moins en France — ce n'est pas aussi simple dans les pays anglo-saxons) va se trouver perturbé par de

nouveaux venus souhaitant participer à la circulation du lien social argent. Ceux-là, en général ouvriers, employés, prolétaires (comme l'on dit alors), socialistes ou communistes, athées et modernistes vont très vite être décriés comme professionnels et disqualifiés par le groupe originel. Le statut de l'amateur promulgué par le comité olympique au début du xx<sup>e</sup> siècle est, purement et simplement une procédure d'excommunication des impurs du système religieux.

Le sportif professionnel est décrit comme l'hérétique du médium communicationnel que constitue l'argent dans le premier groupe oligarchique. En effet, l'argent est détourné de sa fonction de lien particularisant et distinctif pour devenir un moyen de subsistance et de survie. Revendiqué par ceux qui n'ont que peu d'accès aux deux autres média communicationnels (langage et pouvoir) ou du moins qui ont investi d'une toute autre manière les deux autres pôles de l'agir communicationnel, il devient déqualifiant et disqualificateur. De médium symbolique et quasi ludique pour les uns (ceux qui en sont dotés en abondance) il devient porteur de valeur financière réelle pour les autres. Il change donc de sens par rapport à la phase initiale.

Ce point pourtant permet de mettre en lumière l'un des dogmes fondateurs en matière de religion sportive qui reste, paradoxalement, très prégnant encore aujourd'hui (ce qui prouve la difficulté qu'il y a à renoncer à un dogme fondateur — voir à ce sujet les travaux de Deconchy, 1980, sur l'orthodoxie religieuse) : le sport pur ne doit pas être corrompu par l'argent (sauf finalement s'il s'agit de dons ou s'il n'a pas valeur de salaire) surtout si ceux qui cherchent à se l'approprier sont *a priori* dénués de capital monétaire à l'origine.

Le cas de Guy Drut dans les années soixante-dix, en France, est d'ailleurs particulièrement intéressant à analyser. Fils d'une famille très modeste du bassin houiller du Nord de la France. Le champion de haies ose dire tout haut ce que tout le monde sait alors : les champions gagnent de l'argent par le sport et souhaitent en gagner encore davantage. Un tennisman remportant, à la même époque une somme considérable à Roland Garros ne choquait personne, même lorsque la somme était

connue. En fait, c'est essentiellement parce que Guy Drut, pourtant de droite, propose de reconsidérer l'ordre de l'agir communicationnel dans le domaine de l'argent (des favorisés en capital financier vers les défavorisés) qu'il est excommunié de l'église et de la religion sportive. C'est-à-dire qu'il ne pourra plus dès lors participer aux célébrations de masse de l'église officielle (le CIO, le CNOSF), ni même communier (participer aux compétitions).

Ainsi, le médium argent dans la religion sportive se constitue, pendant une période au moins comme distinctif et discriminatif mais aussi comme constituant en négatif le dogme fondateur reliant : « l'argent tue le sport vrai ».

Aujourd'hui bien que subsistent des discours du type « début du siècle » le système sportif est devenu un véritable marché dont les acteurs les plus performants dans le système de religiosité langagière sont aussi les plus favorisés en terme de capital financier d'arrivée (ce qui ne veut pas dire qu'ils soient à l'origine dotés d'un capital financier). Ainsi, le vainqueur du tour de France cycliste touche deux millions deux cent mille francs (c'est-à-dire trente six fois le SMIG annuel), l'équipe gagnante remporte trois millions sept cent cinquante mille francs (c'est-à-dire soixante deux fois le SMIG annuel). Le vainqueur de Roland Garros touche trois millions sept cent mille francs à lui tout seul. Les footballeurs les plus dotés reçoivent des salaires mensuels de sept cent mille francs (c'est-à-dire, en un mois, onze fois le SMIG annuel et six fois le salaire annuel moyen français). En athlétisme, un vainqueur dans l'épreuve de la coupe du monde touche soixante mille dollars, soit trois cent soixante mille francs. Au meeting de Zurich, pour sa participation, un athlète est payé entre cent et cinq cent mille francs selon sa notoriété. Le vainqueur du « Tour », en athlétisme toujours, gagne vingt kilos d'or soit, environ, un million deux cent mille francs.

Que faut-il discerner derrière ce déferlement de chiffres (que l'on retrouverait pour la multinationale sportive ou pour la plupart des éléments du système aujourd'hui) ? Le premier point, très important, réside dans le fait que les athlètes les plus récompensés en athlétisme, en football ou en cyclisme sont généralement d'origines

très modestes aussi bien au plan du capital financier que du capital culturel. Tel est le cas de la plupart des coureurs de vitesse Américains ou Jamaïcains (il suffit d'écouter les entretiens avec Merlene Ottey ou Florence Joyner — ce n'est d'ailleurs pas un hasard social si ce sont des noires, population financièrement défavorisée). Tel est le cas de la plupart des coureurs de fond Africains. Tel est le cas de l'immense majorité des cyclistes. Mais cela est vrai aussi de la plupart des footballeurs professionnels en France (souvent d'origine très modeste et maghrébine, c'est-à-dire dans la même position que les noirs aux Etats Unis). Par le biais du sport, professionnel, industrialo-commercial, de haut-niveau quelques pauvres deviennent très riches voire dans certains cas immensément riches.

Ainsi le phénomène sportif dans le domaine particulier du média communicationnel qu'est l'argent contribuerait à l'ascension sociale de groupes (ou plutôt d'individus dans des groupes) plutôt défavorisés. Un peu comme le fait le loto mais en se basant sur le travail sportif accompli et non sur la seule chance. Il prendrait ainsi la place des créations de petites et moyennes entreprises au cours des trente glorieuses. Le sportif, dans un monde où l'individu est de plus en plus valorisé, deviendrait le créateur et le façonneur de sa propre entreprise corporelle<sup>1</sup>. Cela dans certains cas, au moins en termes de capital financier reviendrait, contre les thèses bourdieusiennes à reconsidérer les strictes logiques de classes, du moins les strictes logiques de reproduction du capital culturel. La religion sportive, via le médium qu'est l'argent serait constitutive d'une nouvelle formalisation du lien social visant à promouvoir les pauvres, travailleurs (méritants au regard du système de la société du spectacle), dans le domaine sportif. Mais, elle favoriserait ainsi l'accès (à un niveau élevé) de certains parmi les démunis à une partie de l'agir communicationnel (l'argent). Elle créerait en conséquence un autre système mythologique et une autre fantasmagorie : le sport permet à quelques uns parmi les plus démunis d'accéder à la richesse. Elle retrouverait, en ce sens, l'idéal américain des années cinquante.

---

<sup>1</sup> La métaphore présente dans la chanson connue de Bashung (1995) est de ce point de vue extrêmement intéressante à analyser : « ma petite entreprise [son corps] connaît pas la crise... ».

Autrement dit encore, elle dirait l'espoir à l'immense majorité des défavorisés tout comme la religion catholique dans une période où la durée de vie était comptée (on suppose une trentaine d'années au Moyen-Âge) disait la mystique d'une vie après la mort. Mais, cette fois, ce n'est plus l'espoir des lendemains qui chantent, l'espoir du grand soir, ou l'espoir d'un au-delà paradisiaque mais l'espoir d'une participation au médium communicationnel de l'argent par le biais du travail sportif acharné (des dizaines d'heures d'astreinte par semaine). Il s'agirait là, de sacrifier sa propre énergie corporelle à une théogonie fiduciaire.

Ainsi la religion sportive dans le domaine du médium communicationnel « argent » se déclinerait en deux désinences :

- l'argent n'est pas une bonne chose (reliquat du passé),
- la promotion de quelques individus parmi les moins dotés en capital culturel et financier est possible par un travail sportif acharné.

Voici ainsi décrit un premier système fantasmatique de croyance sur lequel se fonde la religion sportive.

On notera toute de même le paradoxe, lié pour partie à ce système, qui veut qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, dans le monde du travail acharné (70 heures en moyenne par semaine sur une vie) les sportifs sont des oisifs dotés en capital culturel et financier et qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, dans le monde de « l'au-delà du travail » (moins de 27 heures de moyenne hebdomadaire de travail sur une vie), les sportifs de haut-niveau sont globalement des travailleurs acharnés (plus de 30 heures d'entraînement intensif par semaine) faiblement dotés en capital financier et culturel.

En fait, dans les deux cas le système gnostique, constitué autour du médium argent fonctionne totalement sur la même croyance que celle du « marché » (tel qu'il fut déifié et valorisé aux Etats Unis pendant tout le xx<sup>e</sup> siècle) :

- l'argent n'est pas nécessairement positif (« l'argent ne fait pas le bonheur » — sauf pour ceux qui en ont !) — autrement dit : pour les pauvres

ne pas le revendiquer ou chercher à se l'approprier —

– quelques élus seront appelés à participer au festin des plus dotés : « ne désespérez donc pas ! »

Dogme fondateur de la religion sportive et dogme fondateur du système du marché sont donc similaires. Un premier lien social se crée par ce biais. Une première reliance.

Dernier point dans ce domaine, le journalisme sportif audio-visuel et même la presse écrite ne sont ni plus ni moins que des systèmes de publicité pour de très vastes entreprises commerciales où les journalistes eux-mêmes sont souvent impliqués. C'est donc en permanence de la publicité dissimulée qui est produite par le monde des mass-médias là où ceux-ci pensent offrir une information. En effet, l'on n'imaginerait pas que l'on puisse faire, par exemple, une émission entière consacrée à la gloire de Moulinex, de Renault ou de Mac Intosh, c'est pourtant exactement cela qui est réalisé, à de très rares exceptions par la presse sportive. Aucune analyse critique du phénomène sportif n'est effectuée ; seul, comme dans les spots publicitaires, s'exprime un panégyrique des entreprises sportives. Par exemple, lorsque le Paris-Saint Germain joue contre l'Olympique de Marseille, ce ne sont pas des jeux gratuits qui se déroulent sous les regards cyclopéens de la lucarne magique mais la mise en concurrence de deux entreprises commerciales. Cela, le monde des mass médias feint de ne pas le voir. Il y a donc, en ce sens, communion objective, dans le domaine de l'argent, du monde de l'information et du monde sportif. Cette communion, est système de lien par le biais du médium argent.

## LE LANGAGE

Dès son origine, le monde sportif s'appuie et se constitue comme un immense système langagier (c'est le discours au carré et au cube d'Umberto Eco). Il y a communion de masse dans le système langagier promu par le sport qui, de la seule

Angleterre au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, s'est étendu à l'ensemble du monde. Des journaux à la radio puis à la télévision le langage sportif a envahi l'espace social, il est devenu système hégémonique dans l'agir communicationnel fondé sur le langage.

En ce sens, le langage, avec ou sans mot, organisateur du système sportif se constitue bien comme l'un des éléments d'une religion universelle. Il n'est pratiquement plus une zone planétaire et plus un pays où l'on ne connaisse pas les règles du football, la terminologie, les systèmes de codes utilisés dans les différents sports, les hiérarchies mondiales, les noms des champions et des équipes les plus en vue...

Le puissant médium communicationnel qu'est le langage est profondément affecté, pratiquement dès l'origine du phénomène par le système sportif. Ce système à l'instar de la religion chrétienne monothéiste, autour de la méditerranée, s'est propagé dans le monde comme une traînée de poudre. Le village planétaire communie, dans la religion panthéiste qu'est le système sportif.

Mais le système sportif est un discours qui exprime un sens. Ce sens est polymorphe mais quelques traits saillants peuvent être décrits.

L'inflation du discours sportif dit d'abord l'intérêt que porte la société (donc le lien social) au corps rendement et au corps productif de performances. Mais, cet intérêt ne doit nullement être pensé comme émancipatoire. Au contraire, dans la mesure où il est inculqué dès la plus jeune enfance, et de plus en plus jeune (dans la plupart des clubs sportifs aujourd'hui, comme dans l'école, l'initiation commence vers cinq ans), dans la mesure où il délimite le permis et l'interdit, le bon et le mauvais corps, il est, sans aucun doute, système aliénant, au sens originel du terme. Cela est d'autant plus vrai si l'on admet que les mots sont des violences que nous faisons aux choses. Plus un discours s'étend dans l'espace et dans le temps et plus le système de contrainte autour de l'objet qu'il circonscrit est puissant.

Ainsi, si le système sportif est bien devenu religion mondiale, dans la part de l'agir communicationnel constituée par le langage, il est, sans doute, « religion de l'excès » mais, surtout et avant tout, *croyance dans la régularisation* du monde et de l'espace

corporel, globalement, pour faire vite, sur le mode univalent de la performance.

Les lignes (souvent droites ou courbes parfaites) des terrains de football de rugby, de handball, de tennis, de judo, de volley-ball, de base ball, de football américain, de basket sont autant de régularisations de l'espace corporel au regard des pratiques (les jeux traditionnels — soule, barette, paume...) qui, diachroniquement, ont précédé ces sports. Dépasser ces lignes c'est transgresser ou valider des règles fondamentales. Mais, dans le monde sportif, ce n'est pas seulement l'espace ou le matériel (les barres fixes, barres parallèles, ballons, murs d'escalade, filets, haies) qui sont régularisés, ce sont tout autant le comportement des joueurs, les conditions d'expression de ceux-ci, la durée de la pratique (le temps en général)... La religion sportive, dans le monde du langage, est avant tout et contrairement à l'expression première du Baron Pierre de Frédi, *religion de la régularité*, de la mesure, de l'ordre, du contrôle de la violence et de l'affectivité. Par le biais des mass-médias audio-visuels, cette religion est en voie de coloniser toute la planète. En cela, elle contraint et aliène mais elle offre aussi un système de communication universel, bien que très stéréotypé. Au niveau planétaire, le lien social, dans le domaine du langage, s'organise autour de l'*uniformisation* totale des pratiques corporelles.

Chaque être humain de la planète, s'il est en contact avec un média de masse, connaît aujourd'hui, plus ou moins, les règles du football, le rituel de ce jeu, ou les règles et conditions d'expression du basket-ball voire du tennis... Ce code étant commun, comme l'image de Dieu, du Christ ou de la Sainte Trinité dans la religion catholique, d'Allah dans la religion musulmane, il permet à tous ceux qui le souhaitent, *via* les tubes cathodiques, faisant fonction d'autels, de communier. Il crée, en ce sens, un lien social planétaire d'un mode simplifié (mais guère plus que les grandes religions) et fondé sur la régularisation du monde corporel ou du moins de l'aspect social du corps. Il correspond ainsi à l'une des grandes logiques de la modernité : la régularisation de l'homme et du monde. Celle-ci trouve sans doute l'une de ses sources, pour ce qui concerne le corps, dans le frontispice de l'ouvrage d'Andry de Bois-Regard (1741) : *L'orthopédie*, où est affirmé « *Haec est regula*

*recti* » (voici la règle de la rectitude ou voici la bonne règle). Dans ce « *regula* », en tout cas, s'initie dans le domaine langagier le fondement d'une religion qui, sous les formes sportives, devient aujourd'hui universelle. La règle droite est partout présente dans le monde sportif. Le lecteur choisira, lui-même parmi les centaines d'illustrations réelles ou métaphoriques possibles.

Cette régularisation du monde est l'un des éléments qui fait le plus sens dans le domaine du lien social pour le village planétaire. Elle se développe dans le domaine de la nourriture (Mac Do), de la boisson (Coke, Pepsi) de l'argent (dollar, Euro), des normes d'ordinateurs (P.C. contre Macintosh), des normes télévisuelles (PAL SECAM), des jouets (Barbie, Duplo, Lego), de la langue (l'anglais), de l'androgynisation du corps... là aussi le lecteur pourra lui-même trouver des exemples à merci.

Le lien social se crée ainsi par l'idolâtrie de l'uniforme du semblable, du même, par l'effacement progressif de la diversité. La peur du chaos largement fondatrice pour Nietzsche du désir de connaissance et de technique de l'homme crée ici, dans le domaine discursif (avec ou sans mot) sportif, la croyance compulsive dans la régularisation du corps.

Mais en contrepartie, le lien social promu par le système spectaculaire et langagier sportif est un discours sans surprise. D'où, la nécessité pour les journalistes sportifs d'utiliser un langage fait de superlatifs qui tente de compenser cette fadeur, cette grisaille permanente. Les expressions : « exploit extraordinaire », « fabuleux » ; les termes : « grandioses », « fantastiques », « meilleur athlète de tous les temps », « meilleur boxeur du siècle », « combat du siècle » servent de masque au discours de fond qui lui est fait d'immobilité et d'ennui. C'est toujours le même spectacle avec les mêmes règles, les mêmes permis, les mêmes interdits, les mêmes décomptes, les mêmes espaces, les mêmes nombres de joueurs qui se reproduit à l'infini dans le monde sportif. C'est cependant ce discours rituel, compulsif et monotone qui est le fond du système de religiosité et de reliance.

## LE POUVOIR

Depuis sa naissance, les auteurs bourdieusiens tout comme les thèses brohmiennes l'ont très bien montré, le champ sportif est un enjeu de pouvoir. Il y a pouvoir d'un groupe au regard d'un autre, pouvoir d'un mode de vie face à un autre, d'un habitus dominant à un habitus dominé... Mais, d'évidence, depuis la phase de développement étatique des pratiques sportives, il y a aussi pouvoir d'un groupe national par rapport à un autre médié par des équipes dites nationales mais aussi, de plus en plus souvent aujourd'hui, par des individus privés et des clubs privés (des entreprises commerciales et industrielles dans le domaine du sport — et là, l'on retrouve le médium « argent »).

Sur la plupart des terrains de sport c'est bien un enjeu de pouvoir important dans le domaine du symbole qui est mis en scène : pouvoir d'une ville sur une autre, d'une région sur une autre, d'un pays sur un autre, d'un groupe de pays sur un autre. Mais, c'est aussi cette circulation du pouvoir qui crée le lien social. L'affrontement est relation. Il est reliance. Combattre l'autre groupe revient bien souvent, même si c'est à coup de bouteilles de bière ou autres objets contondants, à entrer en relation. Cette relation de pouvoir, cette recherche d'expression de la volonté de puissance, au niveau des pratiquants est d'ailleurs largement euphémisée. Il est bien rare aujourd'hui — contrairement à la période précédent les années soixante — que des joueurs, même dans les sports les plus violents, soient très gravement blessés. C'est donc finalement une lutte de pouvoir très civilisée (globalement pour sociétés capitalistes démocratiques) qui organise l'agir communicationnel des pratiques sportives. La violence est le plus souvent rituelle et la mort jouée, pour le dire comme Bernard Jeu. La mise en détention (prisons, cartons rouges, cartons jaunes...), par exemple, n'est en général que très passagère et très symbolique elle ne prive pas réellement le participant de sa liberté (mise à part de sa liberté sportive). D'ailleurs il est très rare que les exclus, contestent très violemment les sanctions. Cela montre, en

quelque sorte leur douceur et leur fonction essentiellement symbolique ou métaphorique.

Demeure pourtant une particularité du système sportif : son système de lois et de punitions indigènes qui en font, finalement, un véritable état dans l'état, un pouvoir dans le pouvoir. En effet, dans nos Etats-Nations démocratiques, une blessure même légère, provoquée volontairement dans un affrontement physique entre deux individus tomberait directement sous le coup de la loi visant à préserver l'intégrité physique d'autrui donc à limiter son pouvoir physique sur l'autre. L'Etat garantit la sécurité de tout individu. Dans le monde sportif, il n'en est rien. Tout au plus, comme l'on vient de l'exprimer, l'agression physique directe donne-t-elle lieu à une sanction sportive temporaire. Dans la plupart des cas l'agression physique ne donne lieu à aucune sanction (voir les avants en rugby et, bien sûr la boxe ou le full-contact). La loi démocratique ne s'applique généralement pas dans l'espace sportif. Cela signifie que, pour partie, l'Etat démocratique a, pratiquement dès l'origine (les combats de boxe ne seront jamais interdits), renoncé à faire appliquer la loi (républicaine) dans le domaine sportif. De ce fait, si le pouvoir est bien l'un des éléments de l'agir communicationnel, s'il est donc bien l'un des éléments du lien social, il demeure autonome et particulier dans le domaine du sport, du moins pour ce qui concerne les conflits interpersonnels corporels directs. Dans ce sens, s'il y a bien liaison par un système de lois et de codes, ce système n'est pas exactement identique à celui qui circule généralement aujourd'hui, dans les Etats démocratiques du moins. Le système sportif autorise généralement un niveau de violence directe interindividuelle qui est aujourd'hui proscrit, en Occident, dans le reste de la société.

Le sport dans le processus de civilisation des mœurs décrit par Norbert Elias ferait ainsi plutôt figure d'archaïsme puisqu'il ne respecterait pas les lois édictées par des Etats souverainement élus et surtout tolérerait un niveau de violence interindividuelle largement supérieur à celui accepté, en principe, dans la société globale. A l'inverse, si le sport c'est la guerre continuée par d'autres moyens, il est de toute évidence progressiste au regard de la guerre réelle.

La religion sportive, comme tout système religieux, développerait donc ses lois autonomes, ses propres normes, ses propres systèmes de contraintes (voir par exemple la relation particulière à la drogue et au dopage) son propre mode de distribution du pouvoir. De ce fait, reliant de manière autonome et spécifique les pratiquants et les participants (environ neuf millions de personnes en France pour quatorze millions de licences), elle les exclut aussi, dans la perspective du pouvoir, du reste du monde social. Dans le domaine de l'agir communicationnel défini par le pouvoir, dans cette zone particulière, le lien social serait plutôt rompu dans l'espace d'influence du phénomène sportif. La citoyenneté sportive est radicalement différente de la citoyenneté démocratique classique de la fin du xx<sup>e</sup> siècle.

Dans ce lieu spécifique de l'agir communicationnel, une zone reste extrêmement opaque dans le système sportif : celle de la circulation du pouvoir dans une perspective démocratique.

### LE SPORT DÉMOCRATIQUE

Dans les sociétés démocratiques, il y a en général aujourd'hui, des systèmes de régulation permettant au peuple de s'exprimer sur le monde social et dans certains cas de combattre des positions jugées iniques. C'est bien sûr le vote, mais ce sont aussi tous les contre-pouvoirs, les syndicats, les différents niveaux du pouvoir (local, régional, national, international...), les comités d'entreprise, les médiateurs...

Il n'en va pas du tout ainsi dans le monde sportif. Si la plupart des clubs fonctionnent sur le mode d'association « loi de mille neuf cent un », c'est-à-dire relevant d'une logique démocratique (assemblée générale, bureau élu, président élu...) l'ensemble de l'institution sportive de la base au sommet n'est que très peu influencée par ces lieux de démocratie. En outre aujourd'hui de nombreux clubs sont constitués comme des entreprises commerciales ou comme des entreprises

d'économie mixte. Dans les deux cas se pose de problème d'un possible contre pouvoir des usagers et des pratiquants.

Le constat est atterrant. Il n'existe aucun lieu où peuvent être discutés réellement les règles de fonctionnement du système, les règles des jeux, les choix des options financières (par exemple doit-on subventionner la masse ou l'élite, doit-on financer une coupe du monde ou des jeux pour tous...). Le système sportif fonctionne exactement comme le capitalisme du début du xx<sup>e</sup> siècle, aucun contre pouvoir n'existe permettant au peuple (démocratie) d'exprimer ce qu'il pense sur l'orientation du système. Aucun état face au marché (sauf peut-être un minuscule Ministère de la Jeunesse et des Sports en France). La logique, aussi bien des règles de jeu que de la diffusion télévisuelle, que celle du financement, de l'affectation des dotations budgétaires... aucun de ces points ne peut être discuté par le peuple sportif. C'est la loi du capitalisme le plus sauvage qui règne, c'est surtout le pouvoir d'une oligarchie (les comités nationaux et internationaux, olympiques et fédéraux) qui prescrit toutes les orientations (assez immobiles) du système. Le lien social ici est donc un lien de type dictatorial, presque totalitaire. Ce n'est sans aucun doute pas l'idéal du lien social démocratique, ni l'idéal de l'agir communicationnel dans le domaine du pouvoir.

On peut néanmoins accepter l'idée que ce lien social d'un type très particulier et très paradoxal, dans nos sociétés démocratiques, est celui qui constitue l'un des piliers de la religion sportive.

## CONCLUSION

Le monde sportif est-il système religieux ; est-il créateur de lien social ? Sans aucun doute, si l'on se réfère aux trois catégories habermassiennes de l'agir communicationnel. Les trois médias, « argent », « langage », « pouvoir », sont, en effet, investis par le monde des pratiques sportives. Cet univers n'est donc pas a priori système d'exclusion, si ce n'est, peut-être, dans le domaine du pouvoir où il

trouve une profonde autonomisation. Pour faire vite, on peut admettre qu'il est bien reliant dans la logique classique du « marché ». Par contre, probablement l'est-il beaucoup moins dans la perspective de la citoyenneté.

Ainsi, si l'on se demande si ce lien est conforme à l'idéal démocratique ou, pour le dire comme Michel Onfray, à une mystique de gauche ? On ne peut que douter. Globalement, le système sportif s'organise sur une mystique de « droite ». Ce système religieux privilégie le plus fort sur le plus faible, le gagnant sur le perdant, l'opprimant sur l'opprimé, les lignes droites, la régularité faiseuses d'abstractions angéliques, à l'irrégulier, au chaotique, le temps abstrait chronométrique au temps du vivant... Il privilégie aussi en tant que spectacle de masse, l'image du mouton de Panurge. Tout cela du point de vue onfrayen peut être considéré comme extrêmement reprochable au plan de l'éthique dans la perspective d'une pensée nietzschéenne de gauche.

### **Bibliographie**

Andry dit de Bois-Regard (1741) *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps*. Tome I, Paris, La veuve Alix, Lambert et Durand.

Bouet M. (1968) *La Signification du sport*, Paris, Editions universitaires,

Bourdieu P. (1979) *La Distinction*, Paris, Minuit.

Brohm J.-M. (1976) *Sociologie politique du sport*, Paris, Delarge.

Broussard P. (1990) *Génération supporter. Enquête sur les ultras du football*, Paris, Robert Laffont.

Elias N (1996) *Du temps*, Paris, Fayard.

Elias N. (1973) *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.

Elias N. (1975) *La Dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy.

Erhenberg A. (1991) *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.

Gleyse J. (1995) *Archéologie de l'éducation physique*, Paris, PUF.

- Gleyse J. (1997) *L'Instrumentalisation du corps*, Paris, L'harmattan.
- Habermas J. (1987) *La Théorie de l'agir communicationnel*, tome I et II, Paris, Fayard.
- Le Breton D. (1990) *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF.
- Le Breton D. (1991) *Passions du risque*, Paris, Métailié.
- Le Pogam Y. (1979) *Démocratisation du sport. Mythe ou réalité*. Paris, Delarge.
- Maffesoli M. (1992) *La Transfiguration du politique*, Paris, Grasset.
- Mellor P.A. and Shilling C. (1993) *Re-forming the body*, London, Sage.
- Onfray M. (1997) *Politique du rebelle*, Grasset, Paris.
- Pociello C. (1981) *Sport et société*, Paris, Vigot.
- Pociello C. (1995) *Cultures sportives*, Paris, PUF.
- Rauch A. (1992) *Boxe, violence du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier.
- Shilling C. (1993) *The Body and social theory*, London, Sage.
- Synnot A. (1993) *The Body social*, London, Routledge.
- Turner B.S. (1997) *Medical power and Social Knowledge*, second edition, London, Sage.